

Les résultats :

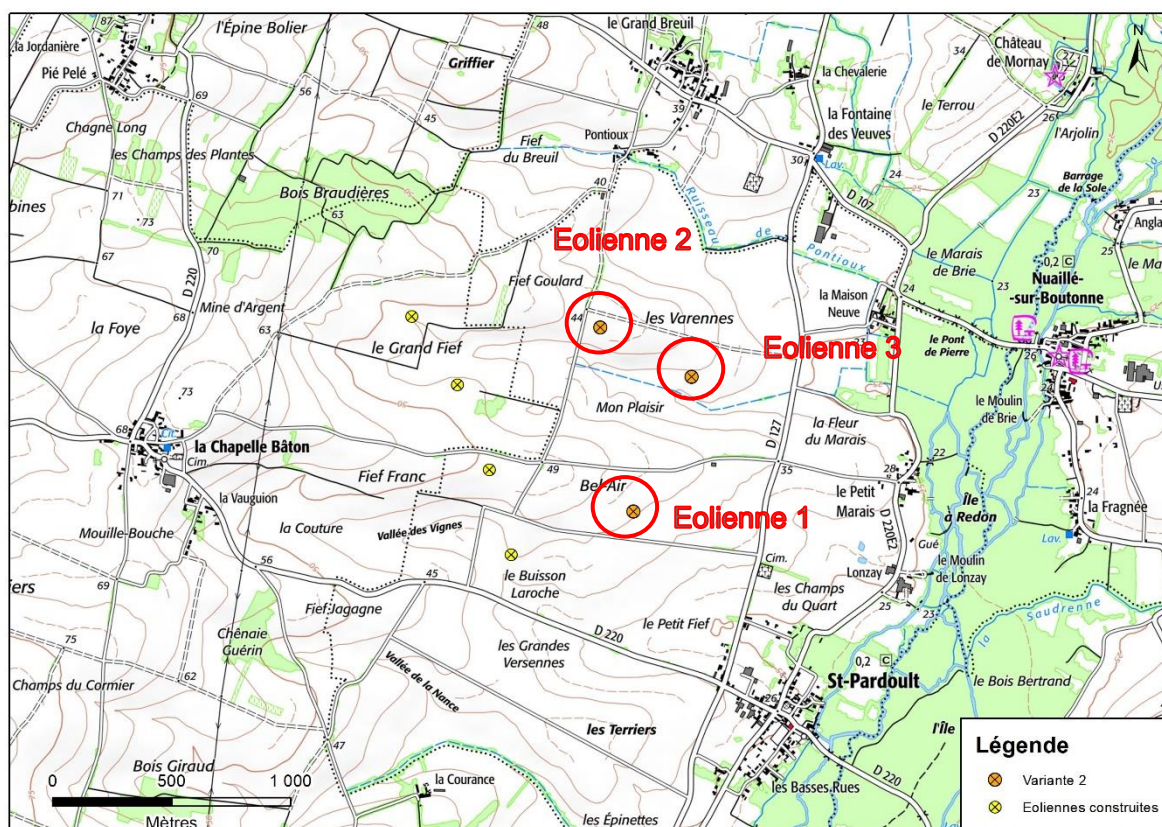
En premier lieu, Perrine LECOQ est revenue sur toutes les trames d'implantations travaillées dernièrement pour le projet et les différents retours et engagements exprimés par le Comité éolien ou la société ENERTRAG vis-à-vis de leur faisabilité. Il a finalement été expliqué que pour la variante n°3 de la trame d'implantation, privilégiée par le groupe au dernier Comité de pilotage, les propriétaires de la parcelle n'avaient pas accepté d'accueillir l'éolienne située à « Mon Plaisir », ce qui la rendait finalement infaisable.

Compte-tenu de cette difficulté et souhaitant anticiper le présent Comité, l'équipe de développement d'ENERTRAG a fourni ses meilleurs efforts pour trouver de nouvelles solutions et étudier de nouvelles variantes.

Ainsi, malgré les difficultés techniques impactant les précédents choix des membres du Comité de pilotage, ceux-ci ont souhaité poursuivre les échanges autour de la trame d'implantation.

Pour enrichir la réflexion collective, un fond de carte, des calques matérialisant le foncier disponible et les contraintes locales, ainsi que des ellipses matérialisant les éoliennes ont été mis à la disposition du groupe.

La carte ci-après représente la nouvelle trame d'implantation travaillée par le collectif :



Cette trame d'implantation a été co-construite en tenant compte des contraintes locales d'une part et des principaux souhaits des membres du Comité de Pilotage d'autre part, dont voici une synthèse :

- Une implantation à 3 éoliennes est privilégiée ;
- La localisation d'une éolienne à proximité de la Courance, du fait de son impact sur le bourg de Saint Pardoult (bruit, ombres), est écartée ;
- Une distance minimale aux habitations de 650 mètres doit être respectée, et même dépassée dès que cela est techniquement possible. A ce titre, il est ainsi à noter que 750 mètres séparent l'éolienne 2 de Pontieux et l'éolienne 3 de Maison Neuve ;
- Décaler l'éolienne n°2 au maximum vers l'ouest.

Cette trame d'implantation a donc été choisie par le groupe, en remplacement de celle figurant au dossier actuellement instruit en préfecture.

Ensuite, se sont poursuivis des temps de questions-réponses sur l'éolien, puis un temps de co-construction des mesures d'accompagnement. En effet, à la suite d'un cadrage technique proposé par Perrine LECOQ en rappelant ce que sont les mesures d'accompagnement et celles déjà collectées au Comité de Pilotage n°6, les participants ont priorisées les suivantes :

- Installer des bancs, tables et poubelles en matériaux composites
- Organiser une bourse aux haies pour les particuliers

Finalement, une dernière séquence a permis aux participant d'échanger sur la suite de la démarche de concertation. Un plan d'actions a alors été établi collectivement.

QUOI	QUI	QUAND
Compte-rendu	Mazars	Sous 10 jours
Evolution du dossier	ENERTRAG	Pour septembre
Lettre d'information	Mazars	Avant l'été
Comité de pilotage	ENERTRAG / Mazars	Septembre
Forum d'information	ENERTRAG / Mazars	Fin septembre / début octobre
Mesures d'accompagnement	ENERTRAG	Septembre

2.5 Comité de pilotage du 6 octobre 2022

Afin de présenter les différents travaux réalisés durant l'été au sein des équipes de développement d'ENETRAG sur la base de la nouvelle trame d'implantation co-construite, un Comité de pilotage s'est réuni le 6 octobre 2022.

Le nombre de participants : 5 membres du Comité de Pilotage.

Les objectifs de l'atelier :

- Présenter l'implantation finale du projet et les études environnementales menées cet été ;
- Présenter le calendrier technique à suivre du projet ;
- Co-construire les prochaines étapes de la démarche de concertation.



Comité de Pilotage du 6 octobre 2022

Les résultats :

L'équipe projet a tout d'abord rappelé l'implantation initiale, puis elle a présenté l'implantation finalisée dont le Comté de Pilotage a permis l'aboutissement : suppression d'une éolienne et le décalage d'une machine pour l'éloigner davantage des habitations.

Les participants du COPIL ont pris connaissance de cette nouvelle implantation et se sont projetés dans ce nouveau format grâce :

- Aux chiffres clés, à savoir :

	Ancien projet	Nouveau projet
Nombre d'éolienne	4	3
Puissance totale (MW)	22,4 MW	17,1 MW
Hauteur totale	200 m	200 m
Production attendue (en kWh)	50 millions kWh	35 millions de kWh
Nombre de personnes alimentées (conso par habitant 2211 kWh/an)	22 000	15 000
Quantité de CO2 évitée par an (selon RTE 1kwh d'éolien évite 430g de CO2)	21 500 tonnes	15 000 tonnes
Retombées fiscales pour la commune (IFER : 7820€/MW en 2022, part communale 20%)	35 000€ par an	26 000€ par an

- Aux photomontages : afin que les membres du COPIL s'imprègnent davantage du projet, ENERTRAG a présenté quelques photomontages réalisés avec les trois éoliennes depuis différents points de vue sur la commune de Saint-Pardoult.

Chacun a pu identifier ainsi, et de manière plus aisée, l'implantation du parc éolien.

ENERTRAG a ensuite présenté la nouvelle étude des ombres aux participants, celle-ci a été mise en comparaison avec celle réalisée pour le projet initial. La suppression de l'éolienne n°4 a permis une réduction de l'impact lié aux ombres portées, notamment au sud de Saint-Pardoult. Les participants ont, par ailleurs, pu mettre en perspective les données chiffrées relatives à la durée d'ombre, par rapport à leurs lieux d'habitations. S'en est suivi un échange avec ENERTRAG.

Demopolis concertation a ensuite proposé un déroulé des prochaines étapes de concertation sur la commune. L'ensemble des participants se sont enfin accordés sur :

- La tenue d'un Comité des élus le mercredi 19 octobre à 18h. Demopolis Concertation a envoyé une invitation à M. le Maire, qui se charge de le partager à l'ensemble des élus.
- La tenue d'un Forum d'information le 23 novembre, sur un créneau élargi (17h-20h) ; l'information pour inviter est partagée en porte-à-porte par l'équipe de Demopolis Concertation début novembre, et relayée par les membres du Comité de Pilotage.

Les participants ont ensuite été invité à proposer des sujets à aborder lors d'un Forum d'information. Voici les sujets collectés :

- L'historique de la démarche
- Les photomontages avant-après
- La nouvelle étude des ombres
- Le calendrier pour la suite
- La séquence Eviter-Réduire-Compenser et les mesures qui l'accompagnent
- Le mécénat
- Le démantèlement

Finalement, ENERTRAG a présenté le calendrier des prochaines étapes de développement. Sur cette base, les participants ont fait savoir qu'ils souhaitent garder un lien avec ENERTRAG. Les propositions de concertation évoquées et retenues sont les suivantes :

- Conserver le COPIL actuel avec possibilité de l'étendre aux élus ;
- Récurrence du COPIL : minimum une fois par an à l'occasion des étapes franchies par le projet ;
- Distribution d'une lettre d'information : minimum deux fois par an.

2.7 Comité des élus du 19 octobre 2022

Fort du travail collectif réalisé ces derniers mois avec le Comité de Pilotage, ENERTRAG a organisé une réunion avec les élus de la commune de Saint-Pardoult le mercredi 19 octobre 2022.

Le nombre de participants : le Maire, 3 adjoints au Maire ainsi que 3 conseillers municipaux.

Les objectifs de l'atelier :

- Présenter le nouveau projet retravaillé ;
- Présenter le bilan de la démarche de concertation menée ces derniers mois ;
- Répondre aux différentes questions ;
- Echanger et co-construire les prochaines les prochaines actions de concertation et de communication.



Comité des élus du 19 octobre 2022

Les résultats :

En premier temps, Perrine LECOQ a présenté les dernières avancées du projet. Elle est revenue sur l'historique du projet, et les différentes étapes de développement et de concertation qui ont jalonné son développement. L'équipe projet a ensuite présenté l'implantation finale des éoliennes du projet, co-construite avec le Comité de pilotage. Une comparaison des chiffres clés entre l'ancien projet et le nouveau projet a été présentée afin de se rendre compte des incidences techniques.

Ensuite, Perrine LECOQ a rappelé les études nécessaires au développement d'un projet éolien, les derniers photomontages réalisés ainsi que les mesures prévues. Elle a ensuite présenté les prochaines étapes de développement du projet : vu que la Préfecture considère le nouveau projet à 3 éoliennes comme un « complément de moindre impact » par rapport au dossier déjà déposé, les modifications apportées vont être transmises courant novembre 2022.

Afin de permettre aux élus de répondre aux questions posées par leurs administrés concernant le développement de ce projet, ENERTRAG a apporté des réponses à trois questions qui reviennent régulièrement dans les échanges.

- Comment se passe le démantèlement ?
- Quel est l'impact du l'immobilier ?
- Quel est l'impact de l'éolien sur le prix de l'électricité ?

S'en est suivi un temps de questions-réponses.

La seconde séquence de ce Comité des élus était dédiée à la concertation volontaire. Ont été présentés :

- Les différents objectifs de la démarche ;
- Les résultats ;
- Le calendrier des prochaines étapes ;
- Les modalités d'organisation du forum d'information ;
- L'enquête publique.

Finalement, les participants ont ensuite été invités à échanger afin de répondre à la question suivante : *Comment réussir le Forum d'information, puis l'enquête publique ?* Les différentes propositions sont recueillies ci-dessous.

- Envoyer une lettre d'information au minimum 15 jours avant le Forum d'information ;
- Installer un panneau rigide ou une banderole à l'entrée du village pour mobiliser à l'enquête publique ;
- Affichage en mairie ;
- Affichage à la machine à pain ;
- Organiser une réunion avant l'enquête publique avec le COPIL et les élus ;
- Glisser une lettre d'information de présentation du projet dans le bulletin municipal en décembre 2022 pour informer sur le projet (pour les personnes qui n'auront pas pu participer au Forum d'information).
- Laisser des lettres d'information en Mairie.

2.8 Le forum d'information

A la suite du dépôt des compléments à la Préfecture de Charente-Maritime le 14 novembre 2022, un forum d'information a été organisé à la salle des fêtes de Saint-Pardoult. Ce forum, ouvert à tous, s'est déroulé le 22 novembre, de 17h à 20h.

Le nombre de participants : 14 habitants de la commune de Saint-Pardoult, ainsi que le Maire.

Les objectifs du forum d'information :

- Présentation du projet final aux habitants
- Visualisation concrète de l'implantation des machines grâce aux photomontages et à Holopolis, outil de réalité mixte
- Réponse aux interrogations des habitants
- Présentation des prochaines étapes du projet



Forum d'information du 23 novembre 2022

Les résultats :

Les participants au forum d'information ont eu l'occasion de s'informer sur le projet final, les prochaines étapes du projet, et le travail collectif effectué sur les mesures d'accompagnement. Au cours des différents échanges, l'ensemble des questions ont été relevées. L'ensemble des supports présentés sont consultables en annexes du compte-rendu de cet événement.

Les participants ont eu l'occasion de découvrir 6 affiches autour du projet :

1. Une affiche sur la trame d'implantation finale des machines et le calendrier prévisionnel du projet ;
2. Une affiche sur le cycle de vie d'une éolienne ;
3. Une affiche sur la démarche de concertation volontaire ;
4. Une affiche sur les politiques énergétiques actuelles ;
5. Une affiche sur l'étude écologique ;
6. Une affiche sur l'étude des vents et stroboscopique.

Ils ont également pu se projeter grâce aux carnets de photomontages mis à disposition.

Chaque participant était libre de découvrir les informations à son rythme. Ils ont eu l'occasion d'échanger, de poser toutes leurs questions à Perrine LECOQ, cheffe de projet éolien, et Paul RICOSE, chargé de concertation, de la société ENERTRAG.

Finalement, un atelier de réalité mixte était mis à disposition des participants avec l'outil HOLOPOLIS (développé par Demopolis Concertation) afin de visualiser, en réalité mixte, la trame d'implantation ainsi que les photomontages.



Holopolis utilisé le 23 novembre 2022

Partie 3 : Les outils d'information

En parallèle des actions mises en place dans cette démarche de concertation volontaire, un certain nombre d'outils ont été développés pour permettre une large information de la population :

- **Les lettres d'information :** pour partager les actualités du projet et de la démarche de concertation, répondre aux questions recensées lors des séances de porte-à-porte, diffuser les résultats des différents Comités de Pilotage, mais aussi convier les riverains à participer au Forum d'information.
- **Le porte-à-porte :** pour informer, recueillir les questions, avis et les propositions des habitants, inviter en amont des rencontres... c'est un moyen privilégié pour diffuser une information actualisée et répondre aux questions, auprès des personnes ne pouvant se rendre aux événements notamment.
- **Le site internet :** pour compiler en un seul lieu l'ensemble des informations relatives au projet et à sa démarche de concertation. Cette plateforme était également l'occasion pour les riverains de pouvoir s'inscrire au Forum d'information et de télécharger les documents de la concertation (lettres d'information, supports de présentation)

3.1 Les lettres d'information

Afin de convier la population au Forum d'information et d'assurer une information transparente et pédagogique, trois lettres d'information ont été distribuées à l'ensemble des habitants de Saint-Pardoult.

Également disponibles sur le site internet du projet, celles-ci ont pris la forme d'un document de deux à quatre pages, avec différents types de contenus. Par exemples: édito du développeur sur l'actualité du projet, invitation Forum d'information, information sur le projet ou sur les résultats des Comités de Pilotage, réponse aux questions locales, etc.

- La **lettre d'information n°5** a été distribuée en mars 2022. Elle annonçait la reprise du travail par le Comité de pilotage éolien afin de construire un projet plus adapté aux attentes locales. De plus, elle présentait le site internet participatif et informatif du projet, tout en répondant aux premières questions collectées en porte-à-porte.
- La **lettre d'information n°6** a été distribuée en juillet 2022. Celle-ci donnait les dernières actualités du travail en cours par le Comité de Pilotage sur le projet ainsi que le nouveau calendrier associé.
- Le **flyer de mobilisation** a été distribué en novembre 2022. Il a permis d'inviter les habitants à venir participer à un Forum d'information, en présentant les objectifs du rendez-vous et les modalités d'inscriptions. Les dernières actualités du projet ont été communiqués à cette occasion.
- La **lettre d'information n°7** a été distribué par la mairie de Saint-Pardoult en décembre 2022. Cette lettre a été introduite dans le bulletin municipal annuel afin de présenter le projet déposé.

Toutes les lettres d'information sont disponibles en Annexes de ce document.



Exemple de première page de lettre d'information

3.2 Le porte-à-porte

L'équipe Demopolis Concertation s'est rendue sur le territoire via des séances de porte-à-porte :

- **En octobre 2021**, afin de comprendre les attentes locales concernant le projet éolien de la Vallée des Vignes, ainsi que de collecter les questions et les remarques. Au total, une trentaine de personnes ont été rencontrées, dont des élus, des riverains et des acteurs économiques et agricoles.
- **En novembre 2022**, afin d'inviter à un Forum d'information, répondre aux questions et collecter les remarques et avis des habitants. 29 personnes ont été rencontrées dont des élus et des riverains.



Porte-à-porte à Saint-Pardoult (novembre 2022)

3.3 Le site internet

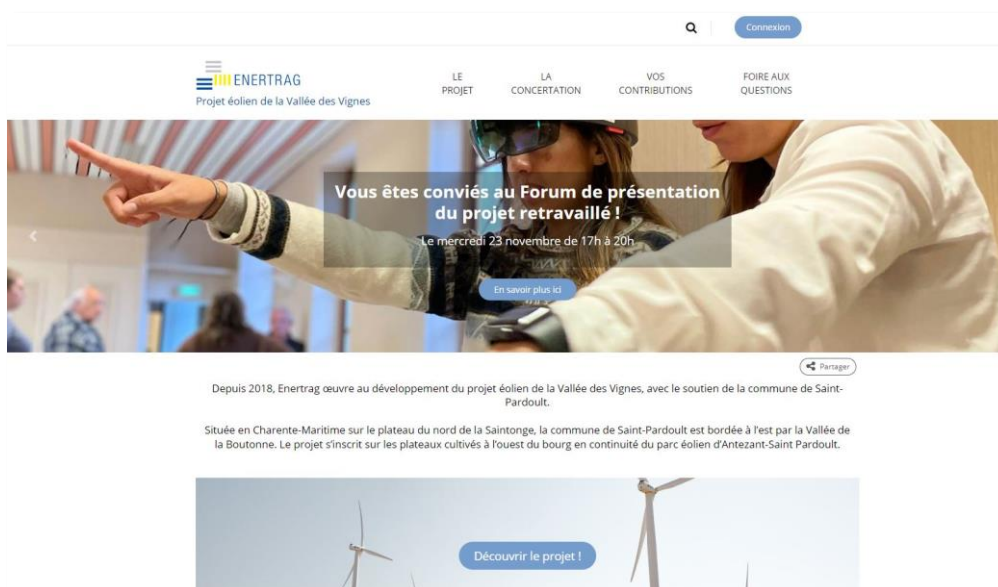
Le site internet du projet éolien de la Vallée des Vignes est accessible à tous.

Le lien du site est : www.projetéolien-valléedesvignes.fr

Le site a été mis en ligne en décembre 2022 et a offert à chacun l'accès aux fonctionnalités suivantes :

- Retrouver toutes les informations sur le projet et sur la démarche de consultation et d'information,
- Télécharger l'ensemble des documents en lien avec le projet et la démarche de consultation (lettres d'information etc.),
- Contacter l'équipe concertation Demopolis Concertation et l'équipe de développement ENERTRAG.

Cette plateforme a été mise à jour régulièrement afin de permettre à chacun de suivre les avancées du projet et de la démarche de concertation en temps réel.



Page d'accueil du site internet du projet

Partie 4 : Conclusion et les actions à venir

La phase d'écoute a permis de mieux identifier et comprendre les attentes locales, et de confirmer le souhait de faire évoluer la trame d'implantation (passer de 4 à 3 éoliennes).

Via le site internet du projet ainsi que les lettres d'information distribuées, l'ensemble des acteurs de la commune a pu découvrir ENERTRAG, l'énergie éolienne, le projet et ses composantes, à chaque phase de son avancée. Les rencontres physiques, l'adresse mail dédiées, et le site internet participatif ont permis d'échanger en local et de répondre aux questions du territoire.

Au travers des Comités de Pilotage, les participants ont pu :

- Contribuer aux études, notamment paysagères (choix de prises de vue des photomontages) et acoustiques (choix d'emplacement des sonomètres) ;
- Partager des propositions sur l'implantation potentielle des éoliennes en projet ;
- Faire émerger de premières propositions de mesures autour du paysage et de la biodiversité.

Les études ont ainsi été enrichies de l'expertise d'usage des acteurs locaux, et l'implantation choisie pour le dépôt du projet par ENERTRAG s'est inspirée des avis et travaux du groupe.

La phase de co-construction a fait évoluer la trame, en adéquation avec les attentes locales, mais a également enrichi projet via l'identification de mesures d'accompagnement pleinement adaptées. La nouvelle implantation a ainsi été sanctionnée d'une délibération favorable (unanimité) du Conseil Municipal de Saint-Pardoult le 14 juillet 2022.

Pour la suite de la démarche de concertation, ENERTRAG s'engage à poursuivre les échanges et l'information à tous. Un Forum d'information se tiendra le mercredi 23 novembre de 17h à 20h à la salle des fêtes de la commune afin de présenter les différents éléments techniques du projet aux habitants et de répondre aux différentes interrogations locales. Différentes actions de communication sont déjà en cours de co-construction avec les élus et le comité de pilotage afin d'assurer au mieux l'information et la participation de tous à l'enquête publique.

D'ici la mise en service du parc, le comité de pilotage et les élus de Saint-Pardoult se réuniront avec ENERTRAG à chaque étape majeure du développement. Au moins deux lettres d'information par an seront distribuées sur la commune.

Partie 5 : Annexes

En annexes de ce document, retrouvez :

- Toutes les lettres et flyer d'information,
- Tous les supports des Comités de pilotage,
- Tous les comptes-rendus des Comités de pilotage et du forum d'information.